



Règlement du concours de création d'un nouveau visuel **pour le festival Contes en Montagne Noire**

Article 1 : Organisateur

L'organisateur de ce concours est la Communauté de communes de la Montagne Noire, en partenariat avec la Bibliothèque Départementale de l'Aude.

Article 2 : Objet du concours

Le concours a pour objet de trouver le nouveau visuel qui sera utilisé pour la communication du festival Contes en Montagne Noire, dont la prochaine édition se tiendra du 22 septembre au 14 octobre 2023. Le visuel utilisé ces dernières années a besoin d'être remis au goût du jour, modernisé, pour faire passer le message aux publics que le conte n'est pas réservé aux enfants et aux personnes âgées mais que tous les âges peuvent participer et apprécier une séance de contes.

Aucun thème particulier n'est retenu mais le ton du festival doit être représenté. Voici une liste de mots-clefs qui pourront être utiles aux participants : Montagne Noire, conte, automne, nature, convivialité, soirée/nuit, échange, bonheur, imagination, famille, petits et grands, tradition et modernité...

Article 3 : Participants

Les soumissions au concours peuvent être déposées par tout le monde : personne physique individuelle, classe d'une école du territoire, accueil de loisirs intercommunal, association, institut médicoéducatif, APAJH...

Les artistes plasticiens professionnels peuvent également participer à titre personnel. Le dépôt d'une œuvre par un professionnel ne vaut pas commission et n'entraînera aucune rémunération d'aucune sorte.

Article 4 : Conditions techniques

Le ou les documents soumis pour le concours pourront prendre n'importe quelle forme et taille, de préférence dans un format portrait ou carré. Ils pourront être une peinture, un collage, un dessin, dessin assisté par ordinateur, photos...

Il faudra toutefois que le document remis soit facilement numérisable pour être utilisé et décliné sur les supports de communication.

Article 5 : Envoi des soumissions

Les œuvres produites pourront être envoyées au siège de la CDC Montagne Noire à cette adresse : CDC Montagne Noire, service culture, route du Mas-Cabardès, 11380 Les ILHES-CABARDES. Ou par mail, dans un document numérique de très bonne qualité (minimum 300 dpi/ppp), à anais.mougin@cdcmontagnenoire.fr.

Les coordonnées du créateur ou du collectif créateur devront être jointes lors de la soumission pour que ceux-ci puissent être recontactés au besoin et pour les identifier sur les supports de communication si leur œuvre venait à être choisie.

La date limite d'envoi des œuvres est fixée au 30 avril 2023, 23h59.

Article 6 : Jury

Le jury qui décidera de l'œuvre choisie pour être le nouveau visage de Contes en Montagne Noire est composé des bibliothécaires du territoire, de la chargée de mission culture de la CDC Montagne Noire et de la référente de territoire de la bibliothèque départementale de l'Aude.

Une exposition des meilleures œuvres pourra être organisée lors du prochain festival, sous réserves.

Article 7 : Droits d'auteur

La participation au concours entraîne la cession gratuite des droits d'auteur pour les besoins de communication du concours et du festival Contes en Montagne Noire (exposition, presse, internet) à l'exclusion de toute autre utilisation, dont l'utilisation commerciale.

Le nom du créateur ou du collectif sera mentionné sur toute reproduction ultérieure. Les services de la bibliothèque départementale et de la CDC Montagne Noire se réservent le droit de modifier l'œuvre lauréate pour l'adapter aux éléments de communication mis en place pour Contes en Montagne Noire, en accord avec son ou ses auteurs.

Pour plus d'informations, contactez Anaïs Mougin, chargée de mission culture pour la Communauté de communes de la Montagne Noire : anais.mougin@cdcmontagnenoire.fr ou au 04.68.11.12.45.